



SARLAT
PÉRIGORD NOIR
TOURISME

OFFICE DE TOURISME SARLAT PERIGORD NOIR
3, RUE TOURNY - 24200 SARLAT
0553314545 / direction@sarlat-tourisme.com

Création d'un sentier de découverte et d'interprétation écotouristique à Beynac

CAHIER DES CHARGES

MARCHE D'ETUDES ET DE TRAVAUX N°2024-ECOTOUR003

Marché public inférieur à 40 000 € HT
passé sans publicité ni mise en concurrence préalables
conformément à [l'article R2122-8 du code de la commande publique](#)

SOMMAIRE

1 - Contexte du marché	3
2 – Caractéristiques générales du projet	3
3 - Objet du marché	5
4 – Éléments à fournir et facturation	5

1 - Contexte du marché

Réserve Biosphère UNESCO (entre autres), régulièrement loué pour la beauté de ses paysages, le Périgord Noir peut utiliser sa fréquentation touristique pour contribuer à la sensibilisation à l'environnement via le tourisme. Aussi, l'écotourisme est au cœur du projet, qui vise notamment à :

- Mettre l'accent sur les labels et distinctions attribués à la région, comme la Réserve mondiale de Biosphère et le réseau Natura 2000, pour montrer l'intérêt écologique du site et la nécessité de le préserver.
- Inventer un chemin d'interprétation qui s'inscrit dans une démarche d'écotourisme, en valorisant la découverte du patrimoine naturel et culturel de manière respectueuse et durable.
- Sensibiliser les touristes à ces enjeux et aux bonnes pratiques permettant de pérenniser cet environnement exceptionnel.

Dans ce contexte, le projet global de l'office de tourisme consiste à faire de Beynac et de son point d'information à venir, un lieu majoritairement dédié à cette thématique. L'objectif final consiste à avoir à Beynac : un chemin d'interprétation des espaces naturels insistant sur la nécessaire préservation des espaces fragiles, un espace de médiation dédié à l'écotourisme au sein d'un nouveau point d'information, des animations autour du patrimoine naturel. Le séquençage est le suivant :

Phase 1 : étude pour l'aménagement d'un circuit d'interprétation visant à expliquer les zones naturelles (Dordogne, côteaux, etc;) tout en sensibilisant les visiteurs aux actions leur permettant de contribuer à préserver ces ressources, sur place mais plus largement dans leur vie quotidienne.

Phase 2 : aménagements du circuit

Phase 3 : aménagement d'un nouveau point i

2 – Caractéristiques générales du projet

2.1 Objectifs du projet

- Valoriser le patrimoine naturel, culturel et paysager de la commune en faisant appel aux différents sens des visiteurs pour rendre l'expérience plus ludique et pédagogique.
- Sensibiliser le public au respect de l'environnement local en mettant l'accent sur les espèces les plus emblématiques et fragiles.
- Permettre aux visiteurs de mieux comprendre et décrypter les milieux naturels qu'ils traversent en cheminant dans le village.

2.2 Thématiques à valoriser

2.2.1 La faune

- Mettre en avant les espèces de poissons (lamproies, aloses), d'amphibiens (grenouilles, salamandres), de mollusques (coquillages invasifs) et de crustacés (écrevisses) présentes dans la rivière Dordogne.
- Souligner la présence d'oiseaux nichant dans les falaises et au bord de l'eau, comme le hibou Grand-Duc, l'aigrette, le héron et le martin-pêcheur.

- Évoquer la présence de gibiers dans les forêts environnantes, tels que le sanglier, le chevreuil, le cerf et le lièvre.

- Sensibiliser sur les mammifères comme les genettes, fouines, blaireaux, loutres et ragondins.

- Présenter des insectes communs et moins soupçonnés, comme la libellule.

2.2.2 La flore

- Mettre en valeur les espèces végétales endémiques et protégées, terrestres (essences d'arbres, orchidées sauvages) et aquatiques (joncs, carex, prêles).

- Souligner l'importance de la ripisylve pour l'équilibre de l'écosystème.

2.2.3 L'environnement paysager

- Expliquer la formation des paysages typiques du Périgord Noir (plaines, collines, pechs et combes) et leur impact sur la vie locale.

2.2.4 Implantation et format

- Répartir les points d'interprétation sur l'ensemble du bourg de Beynac, en empruntant le quai, la passerelle piétonne le long de la D703, le ruisseau du Pontou ainsi que le haut du village. Un pré-projet de circuit avec une dizaine de points est annexé.

- Utiliser des panneaux d'information avec textes et photos/dessins, ainsi que d'autres équipements faisant appel aux sens et prenant en compte les différents types de publics (adultes, enfants, personnes en situation de handicaps...). La liste ci-dessous n'est pas exhaustive et le prestataire est libre de proposer des installations qu'ils jugent plus pertinentes :

- Panneaux d'information avec textes, photos et illustrations pour la vue
- Cornes d'écoute permettant d'entendre les sons de la nature (chants d'oiseaux, bruissement de l'eau, etc.)
- Moulages d'empreintes d'animaux à toucher
- Cercles de vision délimitant des points de vue panoramiques
- Odeurs caractéristiques des milieux naturels (plantes aromatiques, fleurs, etc.)
- Varier les formats et les implantations des équipements pour rendre la découverte ludique et interactive, en alternant panneaux fixes, mobilier amovible voire installations temporaires.
- Favoriser une approche sensorielle immersive pour que les visiteurs puissent mieux appréhender l'environnement et ses composantes.

- Compléter le dispositif par une table d'orientation au niveau du point de vue du calvaire, pour mieux faire comprendre le paysage environnant et son impact sur le patrimoine actuel.

- Inclure la gestion de la médiation à destination des clientèles non francophones (Anglophones, Hispanophones, Néerlandophones)

3 - Objet du marché

Le marché est composé de deux prestations (volets 1 et 2) qui doivent être isolées au niveau budgétaire. Ils pourront faire l'objet de commande séparées.

- **Volet 1** : étude sur l'aménagement du sentier / circuit incluant :
 - Le volet scientifique liée aux thématiques listées ;
 - Le travail de médiation de l'information auprès de différents publics (y compris non francophones) ;
 - Le conseil sur les aménagements ;
 - Le conseil et l'accompagnement sur le volet juridique des aménagements (autorisations, permis, etc...) ;
 - Les projets d'installation des équipements / structures pour l'interprétation.
- **Volet 2** : achat, construction, installation des infrastructures (autorisations administratives en lien avec la commune de Beynac).

4 – Éléments à fournir et facturation

- Devis pour chacun des volets avant le 15/09/2024
- Expériences de l'entreprise sur ce genre de dossier
- Prise en compte de la RSE par l'entreprise
- Facturation :
 - Acompte de 30% possible pour chaque volet

